

Image not found or type unknown



Degradations par des ouvriers de mairie

Par **calais**, le **05/03/2018** à **23:17**

bonjour j étais garré sur une place de parking des ouvriers de mairie travaillaient manuellement avec un rotatifs vitre avant droite cassee et impactes de cailloux sur tout le cote gauche apres constat l expert est passé 8 mois apres le sinistre malgre plusieurs relance de notre assurance pas de nouvelles et nous en sommes a presque un an d attente que faire j ai l impression de me faire avoir merci de m aider cordialement

Par **chaber**, le **06/03/2018** à **08:17**

bonjour

je suppose que vous n'êtes pas assuré Dommages et que votre assureur effectue un recours contre la commune, responsable de ses ouvriers.

Si vous avez une défense-recours ou une protection juridique votre assureur peut poursuivre en justice